

LE **CISS** DES LAURENTIDES
complice de votre santé

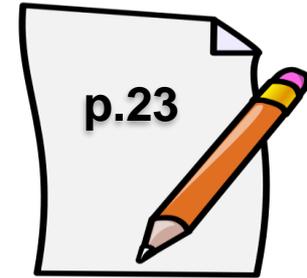
VOLET PHARMACOTHÉRAPIE

Orientation à l'embauche (TRONC COMMUN)
INFIRMIÈRES- CEPI- INFIRMIÈRES AUXILIAIRES- CEPIA

DIRECTION ADJOINTE AUX PRATIQUES PROFESSIONNELLES
DIRECTION DES SOINS INFIRMIERS

Avril 2020

Objectif



- Identifier les normes, les politiques et les protocoles reliés à la gestion, à l'administration et à la surveillance de la médication au CISSSLAU.

Thématiques abordées

- Médicaments de niveau d'alerte élevé (MNDE)
- Double identification de l'utilisateur
- Abréviations, symboles et inscriptions dangereuses
- Médicament: de la prescription à l'administration
- Cabinets à médicaments
- Double vérification indépendante (DVI)

LE CISSS DES LAURENTIDES

complice de votre santé

LA PRÉPARATION ET L'ADMINISTRATION DES MÉDICAMENTS DE NIVEAU D'ALERTE ÉLEVÉ (MNDE)

Département clinique de pharmacie
Direction des services professionnels
Janvier 2021



**DOUBLE
VÉRIFICATION
INDÉPENDANTE**

**RISQUE
ÉLEVÉ**

1. Objectifs

- Expliquer l'approche systématique et documentée afin de réduire le risque de préjudices importants pour les usagers.
- Préciser les principes de la double vérification indépendante (**DVI**) et «en cas d'exception» de la double vérification autonome (**DVA**).
- Décrire les rôles et responsabilités du préparateur et du vérificateur, pendant la préparation et avant l'administration des **MNDE**.
- Montrer les outils afin d'appliquer une «approche sécuritaire et systématique» pour les **MNDE**.

2. Définition (MNDE)

- Médicaments de niveau d'alerte élevé peuvent causer un tort considérable aux usagers advenant une erreur **lors de la préparation** ou **lors de l'administration** de ceux-ci.
- Les médicaments de «chimiothérapie» (ou *antineoplasiques*) sont considérés d'emblée comme des **MNDE** (*peu importe la voie d'administration*).

Attention les médicaments dangereux selon les 3 classes de l'organisme **NIOSH** n'exigent pas obligatoirement une **DVI**. Cependant, ils doivent tous être manipulés de façon sécuritaire selon les recommandations de l'ASSTSAS.

Classes NIOSH :

- 1- *Antinéoplasiques*: Par ex; méthotrexate **DVI obligatoire**
- 2- *Non-antineoplasiques*: Par ex; acide valproïque **Pas de DVI !**
- 3- *Risques reproductifs ou d'allaitement*: Par ex; warfarine **DVI obligatoire (car anticoagulant)**

Parmi les énoncés suivants, indiquer lequel est **FAUX**.

Les médicaments de niveau d'alerte élevé :

- | | |
|----|---|
| a) | Sont des médicaments pouvant causer un tort considérable aux usagers advenant une erreur lors de la préparation ou de l'administration de ceux-ci. |
| b) | Exigent une double vérification indépendante (DVI) et une documentation au dossier de la part des 2 personnes qui ont participé au processus. |
| c) | Concernent les médicaments de chimiothérapie (<i>antinéoplasiques</i>). |
| d) | Les MNDE qui ont subi une double vérification au département de pharmacie n'ont pas à se soumettre à une DVI sur l'unité par le personnel soignant. |

3. Identification

Les médicaments de chimiothérapie

Ils sont identifiables par un autocollant distinctif, par la FADM ou l'étiquette servie avec le médicament



Quels exemples d'antineoplasiques «PO» sont susceptibles d'être administrés dans une unité de soins, un CHSLD ou au SAD ?

- Méthotrexate (utilisé dans les protocoles de traitements du cancer et pour certaines maladies auto-immunes)
- Tamoxifène (traitement du cancer du sein)

Classes de médicaments visées

AIDE MÉMOIRE - LISTE COMPLÈTE DES MÉDICAMENTS DE NIVEAU D'ALERTE ÉLEVÉ

Médicament de niveau d'alerte élevé			
Nom générique	Nom commercial	Voie d'administration (exigeant une DVI)	Catégories & Commentaires
ALTÉplase (R-TPA)	Activase ^{MD}	Intraveineuse	Thrombolytique
aMINOPHYlline	Aminophylline ^{MD}	Intraveineuse	À risque de toxicité
amioDARONE	Cardarone ^{MD}	Intraveineuse	Antiarythmique
AMPHOtéricine-B-RÉGulière AMPHOtéricine-B-LIPOsomale	FUNGIZone ^{MD} AMBIsome ^{MD}	Intraveineuse	À risque de toxicité rénale Formulation liposomale ou lipidique
anaGRELIDE	Agrylin ^{MD}	Orale	Anticoagulant - Antiplaquettaire
APIXaban	Eliquis ^{MD}	Orale	Anticoagulant - Antiplaquettaire
ARGATROban	Argatroban ^{MD}	Intraveineuse	Anticoagulant - Antiplaquettaire
ATRAcurium	Tracrium ^{MD}	Intraveineuse	Bloqueur neuromusculaire
ATROPine	Atropine ^{MD}	Intraveineuse	Parasympatholytique (agit sur fonctions vitales)
AZATHioprine	Imuran ^{MD}	Intraveineuse Orale	Antirejet
BACLOfène	Lioresal ^{MD}	Intrathécale	Spasmolytique puissant
BASILiximab	Simulect ^{MD}	Intraveineuse	Antirejet
BIVALIrudine	Angiomax ^{MD}	Intraveineuse	Anticoagulant - Antiplaquettaire
BLEU MÉTHylène BLEU ISOulfan	Bleu méthylène ^{MD} Bleu Patenté ^{MD}	Intraveineuse	DVI si administré comme antidote seulement
BRÉTYIium	Brétylate ^{MD}	Intraveineuse	Antiarythmique

- **Liste mise à jour des MNDE**

La liste complète des **MNDE** est mise à jour annuellement et est disponible dans **Espace Clinique**, avec les mots clés: «DVI», «*MNDE*» «haute alerte».

Nouveautés 2020-2021

Les formulations concentrées de narcotiques

Ex. Dilaudid-HP, Morphine-HP, etc.

Les formulations de longue action de narcotiques

Ex. MS-Contin, Kadian, Codéine-Contin, etc.

Les médicaments à haut risque de toxicité

Ex. Clozapine, Lithium, Antiplaquettaires, etc.

Une attention particulière est également accordée aux électrolytes et à l'eau stérile en solutés.

4. Principes de la DVI

La double vérification indépendante consiste en une vérification complète de la médication, exécutée de manière indépendante par un **vérificateur**, sans interférence par le **préparateur**.

La **DVI** s'applique à toutes les unités et services du CISSS où il y a préparation ou administration des médicaments de niveau d'alerte élevé (**MNDE**).

Le **préparateur** et le **vérificateur** doivent être des employés autorisés selon leur champ d'exercice à préparer et à administrer les médicaments selon les voies prescrites.

- ✓ Un stagiaire ou étudiant doit toujours être accompagné de son enseignant lorsqu'il effectue la double vérification indépendante (**DVI**).
- ✓ Le stagiaire et son superviseur sont considérés comme une seule et unique personne.



(suite DVI)

Le **Préparateur** doit aussi répondre aux exigences suivantes avant, pendant et après l'administration d'un MNDE:

Avoir les **CONNAISSANCES** suffisantes pour administrer et effectuer les surveillances cliniques requises suite à l'administration

- Ex. analyse du rythme cardiaque ou lecture d'une saturation en oxygène)

Disposer du **MATÉRIEL** nécessaire à l'administration et aux surveillances

- Ex. saturomètre, moniteur cardiaque, télémétrie, oxygène, pompe à perfusion ou mini perfuseur

Être en mesure d'évaluer les **PARAMÈTRES VITAUX** et connaître les protocoles applicables en vigueur

- **Principes de la DVA**

Dans certaines situations particulières, la **DVI** par un deuxième professionnel est impossible ; on peut alors procéder à une **double vérification autonome (DVA)**.

2 contextes :



(suite **DVA**)



Réanimation ou en salle d'opération (situation **urgente**) :

- Énoncer clairement le nom du médicament, la posologie ainsi que le nom de l'utilisateur selon la directive émise par le médecin traitant.
- À noter que la personne responsable d'inscrire les interventions effectuées doit obligatoirement indiquer le nom et le titre d'emploi du professionnel ayant procédé à la **DVA**.

Situation où l'intervenant se retrouve seul (situation **non-urgente**)

- Inscrire une note manuscrite au dossier de l'utilisateur signifiant qu'une **DVA** fut effectuée et la raison.

5. Modalités d'application

Parmi les étapes suivantes qui reflètent les modalités d'application de la **DVI**, indiquez si la responsabilité concerne le **Préparateur** ou le **Vérificateur**.

Étapes	Rôle du Préparateur	Rôle du Vérificateur
1. Consulter la FADM, l'étiquette de la pharmacie ou l'ordonnance médicale de l'usager afin de connaître le nom du médicament, l'indication, la posologie, la voie d'administration, la méthode d'administration ainsi que la surveillance clinique requise.	X	X
2. S'assurer que le médicament à administrer correspond bien à l'identification selon la FADM, l'étiquette de la pharmacie ou à l'ordonnance médicale.	X	X
3. S'assurer de l'identification du patient ainsi que des allergies au dossier de ce dernier.	X	X

(suite)

Étapes	Rôle du Préparateur	Rôle du Vérificateur
4. Vérifier que la date de péremption n'est pas échuée.	X	X
5. Vérifier la date et l'heure d'administration sur la FADM ou sur l'étiquette du médicament (<i>si applicable</i>).	X	X
6. Vérifier la concentration du médicament puis <u>recalculer</u> la quantité (ou volume) du médicament à prélever si nécessaire ou en cas d'erreur contacter le pharmacien en devoir.	X	X

(suite)

Étapes	Rôle du Préparateur	Rôle du Vérificateur
7.	Préparer le médicament selon la dose prescrite de l'ordonnance et selon les techniques aseptiques appropriées.	Vérifier que le médicament fut préparé selon la dose prescrite de l'ordonnance et dans un lieu approprié.
8.	Demander une double vérification indépendante (DVI) par un employé autorisé selon son champ d'exercice.	Effectuer la DVI (sans interférence par le préparateur) et aviser s'il y a lieu, le préparateur d'une «non-conformité».
9.	Si avisé d'une «non-conformité» par le vérificateur, le préparateur apporte les correctifs nécessaires et représente à nouveau au vérificateur avant l'administration à l'utilisateur.	S'assurer que les correctifs nécessaires furent effectués avant l'administration à l'utilisateur.

(suite)

Étapes	Rôle du Préparateur	Rôle du Vérificateur
10.	Remplir le formulaire AH-223 suite au constat de «non-conformité» d'un médicament de niveau d'alerte élevé afin de documenter l'incident.	N/A
11.	Consigner en apposant sa signature complète sur la FADM afin de confirmer par écrit que la DVI a eu lieu.	Consigner en apposant sa signature complète sur la FADM afin de confirmer par écrit que la DVI a eu lieu.

(suite)

Administration de médicaments de niveau d'alerte élevé par **pompes et mini-perfuseurs**

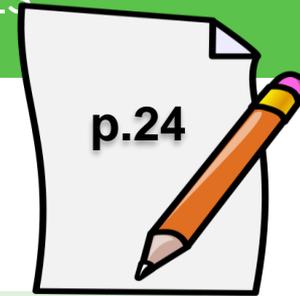
La **DVI** doit être réalisée:

- Avant de débiter
- Lors d'un changement de débit
- Lors d'un changement de sac ou de seringue



Il faut également que les 2 personnes se déplacent au chevet pour vérifier :

- Les paramètres de la pompe
- Que le branchement de la tubulure au site de perfusion ainsi que le site d'insertion IV ou autre (épidurale, perfusion sous-cutanée) sont adéquats



6. Questions d'intégration

Vous êtes infirmière et votre usager présente une réaction anaphylactique.

- Vous décidez d'administrer l'épinéphrine selon l'OC *Initier le traitement d'une réaction allergique de type anaphylactique*.
- Aucune personne n'est disponible pour effectuer la **DVI**.

Comment devez-vous procéder ?

Réponse:

- Vous devez effectuer la double vérification autonome (**DVA**) ;
- Inscrire à la FADM que vous avez procédé à la **DVA** et la raison.

(suite)

Dans la mise en situation suivante, identifier l'élément qui mérite d'être corrigé :

Une infirmière prépare une dose régulière de 6 unités d'insuline Humalog.

Cette infirmière demande à une infirmière auxiliaire d'effectuer la **DVI**.

L'infirmière tend la seringue et la fiole d'insuline Humalog à l'infirmière auxiliaire et lui précise que le contenu de seringue est de 6 unités.

L'infirmière auxiliaire s'assure de l'identification de l'utilisateur ainsi que des allergies au dossier de ce dernier.

L'infirmière auxiliaire vérifie que le contenu de la fiole est bien de l'Humalog, que la date de péremption indiquée est respectée, puis vérifie que la quantité d'insuline est bien de 6 unités.

L'infirmière et l'infirmière auxiliaire apposeront chacune leurs initiales/signature selon les règles d'administration des médicaments en vigueur dans l'établissement.

(suite)

Réponse:

- L'infirmière ne doit pas indiquer à l'infirmière auxiliaire combien d'insuline doit se trouver dans la seringue.
- L'infirmière auxiliaire doit s'assurer que le médicament préparé correspond bien à l'identification inscrite soit sur la FADM, l'étiquette de la pharmacie ou l'ordonnance médicale en vigueur.

(suite)

Selon le protocole et les résultats de laboratoire obtenus, l'infirmier doit modifier le débit de l'héparine IV qui perfuse sur pompe.

Question:

Est-il requis de procéder à la **DVI** lorsque la dose d'un médicament à haut risque administré par perfusion IV est changée ?

Réponse:

Oui, le vérificateur doit procéder de façon indépendante à la vérification de la nouvelle dose d'héparine, à partir du protocole et du résultat, puis, au chevet, à la double identification de l'utilisateur et à la **DVI** de la nouvelle dose d'héparine programmée sur la pompe.

(suite)

Parmi les médicaments suivants, voici ceux pour lesquels la **DVI** est requise :

MÉDICAMENTS	DVI REQUISE
1. Dilaudid par voie SC	
2. Dilaudid-HP par SC	✓
3. Codéine PO en comprimé	
4. Codéine PO en formule liquide	✓
5. Codéine-Contin PO	✓
6. MS-Contin PO	✓
7. Clozapine PO	✓
8. Daltéparine SC	✓
9. Digoxine PO	
10. Digoxine IV	✓

DI: double identification de l'utilisateur

Veiller à utiliser, en partenariat avec les usagers et les familles, toujours deux types d'identificateurs reconnus dans la politique, **AVANT** le début d'un soin, d'un service ou de toute autre procédure.



COMMENT S'Y PRENDRE ?

	Usager capable de s'identifier	Usager incapable de s'identifier
Vérifier l'identité de l'utilisateur en lui demandant de s'identifier de façon positive en déclarant son nom et prénom		
Demander à l'utilisateur de déclarer sa date de naissance		
Demander à l'utilisateur de présenter sa carte de RAMQ ou un autre document officiel avec photo et vérifier la photo et l'identification		
Vérifier l'information sur le bracelet d'identification de l'établissement		
Demander à l'aidant naturel ou à la personne accompagnant l'utilisateur de l'identifier de façon positive (nom, prénom, date de naissance)		
Demander au personnel régulier de l'unité de soins ou de service d'identifier l'utilisateur avec certitude		
Demander au transporteur (ambulanciers, brancardiers, PAB ou autres) d'identifier sans aucun doute l'utilisateur		
Se référer à une photo récente de moins d'un an		
Vérifier les informations recueillies avec la carte de l'hôpital		
Demander à l'utilisateur son adresse civique		

Question

Le médecin a fait une nouvelle prescription dans le dossier de M. Sirois.

Identifier les abréviations dangereuses

p.25



ORDONNANCES MÉDICALES

DATE : 2018-08-29 HEURE : 10h45

NIPS	PHM	
		† Nitroder timbre ϕ 6 mg/h QD x 12h
		Nitroglycérine en vaporisateur ϕ 5 mg/vap 1 vaporisation q 5 min, max 3 doses PRN Si DRS, ne ϕ administrer si TAs \geq 95
		Changer soluté pour D5%

dossier
12345
ch.104
Gérard
Sirois

Dr Vadiboncoeur

Corrections

ORDONNANCES MÉDICALES

DATE : 2018/08/29

HEURE : 10h45

ATPS	PHM	
		↑ Nitrodur timbre 0,6mg/h die x 12h
		Nitroglycérine en vaporisation 0,4mg/vapo / vaporisation q. 5min max 3 doses PRN si DRB, ne pas administrer si TAS plus petite ou égale à 85
		Changer soluté pour Dextrose 5% Au Vadebrancoeur

dossier
12345

Ch 104
Gérard
Sirois

Pratique Organisationnelle Requise
Abréviations, symboles et inscriptions dangereuses
à NE PAS utiliser

Les abréviations, symboles et inscriptions numériques retrouvées dans la colonne de gauche ont été déclarés comme étant fréquemment mal interprétés et étaient impliqués dans des accidents graves liés à la médication. Ils ne devraient JAMAIS être utilisés lors de la communication d'informations liées à la médication.
Réf : Abréviations Dangereuses ISMP 2006

Abréviations à NE JAMAIS UTILISER

CORRECTIONS

Abréviations pour les noms de médicaments
et de vaccins

Écrire au long tous les noms de médicaments
et des vaccins

AC

Écrire « Avant repas » ou
« Analyse et culture »

AD, AS, AU

Utiliser « oreille droite », « oreille gauche » et « les deux oreilles »

OD

Écrire « Par jour » ou « DIE »

OS, OD, OU

Utiliser « œil droit », « œil gauche » et
« les deux yeux »

CC, CC

utiliser « millilitres » ou « avec repas »

D/C

Utiliser « Cesser » ou « Congé »

D5, D10

Écrire « Dextroce 5 % » ou « Dextroce 10 % »

Jours de la semaine (L,M,M,J,V,S,D)

Écrire au long ou
Utiliser les trois premières lettres du jour

NS, SP

Utiliser NaCl 0.9%

QD

Écrire « Par jour » ou « DIE »

QOD

Écrire « un jour sur deux »

SC ou SL

Écrire au long ou
utiliser « s.cut. » ou « s.Ling »

Symboles à NE JAMAIS UTILISER	CORRECTIONS
@	Utiliser « à »
> ≥	Écrire « plus grand que » ou « supérieur ou égal à »
< ≤	Écrire « plus petit que » ou « inférieur ou égal à »
∅	Écrire « ne pas » ou « aucun »
+	Écrire « plus » ou « positif »
Inscriptions à NE JAMAIS UTILISER	CORRECTIONS
Zéro à droite du point (décimale) (1.0 mg)	Ne jamais inscrire un zéro à droite du point Inscrire « 1 mg »
Manque un zéro à gauche du point décimal (.5 mg)	Toujours inscrire un zéro à gauche du point Inscrire « 0.5 mg »
Manque un espace après le nom ou la dose d'un médicament « Inderal40mg »	Utiliser un espace entre le nom et la dose d'un médicament « Inderal 40 mg »
Manque les espaces entre les unités (Pénicilline 100000 unités)	Utiliser un espace pour les doses supérieures à 1000 (Pénicilline 100 000) ou utiliser le mot « million »

MÉDICAMENT: DE LA PRESCRIPTION À L'ADMINISTRATION

1. Acheminement de l'ordonnance à la pharmacie

La pharmacie doit recevoir toutes les ordonnances,
Même si la médication est déjà administrée (ex. lors de l'utilisation d'une ordonnance collective)

- Informations à rédiger sur l'ordonnance lors de l'initiation d'une ordonnance collective :

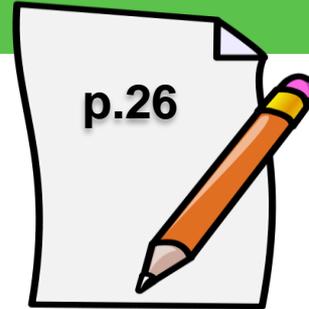
No de
l'OC

Nom du
médica-
ment

Dose,
voie,
fréquence

Signature

No permis



2. Préparation

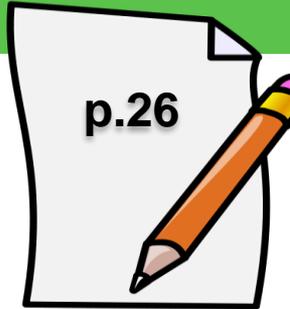
Il faut toujours (compléter dans votre cahier) :

- Utiliser le **FADM** ou **l'ordonnance** au dossier
- Préparer la médication pour **un seul** usager à la fois
- Favoriser la préparation le **plus près possible** de la distribution ou de l'administration
 - Ex. déplacer le chariot à médicament à proximité de la chambre
- Porter une attention lorsqu'un médicament est prescrit **au besoin** selon 2 voies d'administration (2 entrées au FADM)
 - Ex. Acétaminophène 650 mg PO ou IR PRN

3. Administration de la médication

- Respecter la pharmacovigilance inscrite :
 - Ex. Ne pas écraser, administrer avec nourriture, etc.
- Administrer immédiatement après l'avoir préparé
- Visualiser la prise de la médication





Modification de l'heure d'administration

Vous mentionnez à Carole que vous transcrivez à la main jour après jour la même ordonnance sur le nouveau FADM.

**Quelle question devez-vous vous poser?
Que peut-il s'être passé ?**

Réponse:

L'ordonnance est-elle toujours valide ?

Le formulaire d'ordonnance a-t-il été acheminé à la pharmacie ?

Modification de l'heure d'administration

Après avoir constaté une erreur au FADM, que devez- vous faire?

Réponse:

- **Obligatoirement** aviser la pharmacie selon le processus de communication en vigueur dans l'installation.
- Sinon, la prochaine FADM s'imprimera avec les heures non voulues ou non modifiées, ce qui risque d'engendrer des erreurs d'administration de médicaments

LE CISSS DES LAURENTIDES

complice de votre santé

Lorsque l'heure d'administration d'un médicament est différente de ce qui est prévu au FADM, ex:

- Décalage d'un antibiotique
- L'usager dit prendre habituellement le médicament à la maison le matin ou lieu du soir



Aviser la pharmacie.

Médication personnelle

Est-ce que toute la médication prise à l'hôpital ou en centre d'hébergement doit apparaître au FADM de l'utilisateur, y compris la médication en vente libre et les produits naturels?

Réponse: oui

Notes au dossier complémentaire

S'il y a lieu, inscrire dans les notes au dossier :

- Les réactions de l'utilisateur
 - Effets désirés atteints
 - Effets indésirables
- Les refus de prendre toute médication et les raisons
- Justifier l'administration de (PRN) ainsi que l'efficacité
- Toutes erreurs doivent faire l'objet d'une déclaration d'incident ou d'accident, et la divulgation documentée au dossier

Précisions lors de votre orientation spécifique

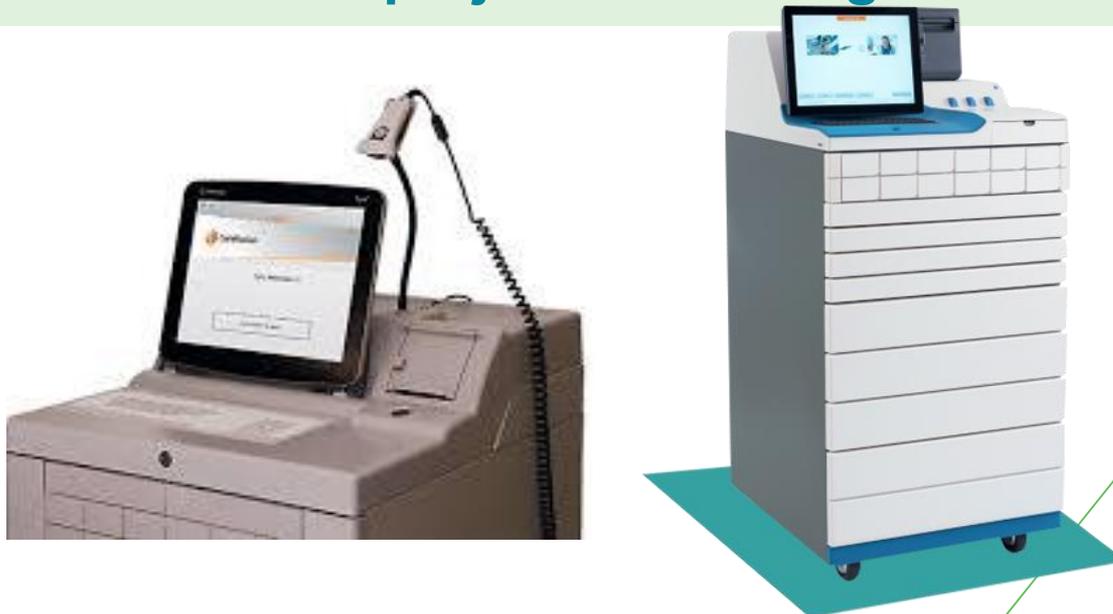
- Révision des nouvelles ordonnances
- Processus de vérification de la concordance entre une ancienne et une nouvelle FADM
- Processus spécifique à chaque pharmacie
- Signatures (toutes les FADM vs une seule)
- Durée d'utilisation d'une FADM (24h, 1 mois, 35 jours, etc.).
- Utilisation du chariot à médicaments et du cabinet à médicaments

CABINETS À MÉDICAMENTS

Mise en situation

Il est 22h et vous recevez une nouvelle ordonnance. Celle-ci mentionne d'augmenter la dose du timbre de Nitroglycérine. La pharmacie est fermée et vous n'avez pas le timbre. Êtes-vous autorisé à vous procurer le timbre dans un cabinet à médicament ?

Réponse: **Oui, car ne pas ajuster la dose du timbre pourrait causer un préjudice à l'utilisateur**



Utilisation des cabinets



Lorsque vous devez vous procurer de la médication dans un cabinet :

- S'assurer d'utiliser le FADM
- Ne retirer que les médicaments **d'un seul usager** par session d'utilisation



Connection

Mc Kesson (St-Jérôme)

- Première utilisation : 3 premières lettres du nom de famille + 1re lettre du prénom + numéro employé sans les zéro
- Le mot de passe initial est : 123456
- Vous devez changer le mot de passe (6 caractères: en minuscule, chiffre et ou lettre)

* **Jamais prêter son mot de passe**

Pyxis

- Enter ID utilisateur
(numéro employé 6 chiffres)
- Appuyer sur ENTER
- Toucher le lecteur avec le doigt (le majeur de préférence)

Modalités des cabinets à médicaments

Consultez votre
cahier du
participant

Cabinet Mc Kesson ^{MD}	Cabinet Pyxis ^{MD}
	
Connexion : <ul style="list-style-type: none"> • Première utilisation : 3 premières lettres du nom de famille + 1re lettre du prénom + numéro employé sans les zéro • Le mot de passe initial est : 123456 • Vous devez changer le mot de passe (6 caractères: en minuscule, chiffre et ou lettre) 	Connexion : <ul style="list-style-type: none"> • Enter ID utilisateur (numéro employé 6 chiffres) • Appuyer sur ENTER • Toucher le lecteur avec le doigt (le majeur de préférence)
Créer un usager : <ul style="list-style-type: none"> • Jamais autorisé(e) sauf usager à l'urgence et à l'air de choc • Si le nom de l'usager n'est pas dans le cabinet, appeler l'admission • Si l'admission a bien admis l'usager et que le nom n'apparaît pas, téléphoner à la pharmacie, sinon Doomed, sinon contacter le coordonnateur d'activités. 	Créer un usager : <ul style="list-style-type: none"> • Dans menu principal <ul style="list-style-type: none"> • Toucher, ajouter patient • Inscrire les informations • Toucher, accepter • Toucher, menu principal • Toucher, quitter • Admission manuelle autorisée
	
Retirer un médicament : <ol style="list-style-type: none"> 1. Sélectionner l'usager 2. Choisir le médicament <ul style="list-style-type: none"> • Si le médicament ne se retrouve pas dans le profil de l'usager, vous pouvez vérifier dans le <i>(McKesson: hors profil ou Pyxis: déroger les médicaments, si urgence)</i> 3. Inscrire la quantité retirée, s'il y a lieu 4. Retirer le médicament et « Scanner » le code à barres du médicament <i>(Pyxis)</i> 5. Fermer le couvercle de la pochette/cube et le tiroir 6. Quitter ou déconnecter 	
Prélèvement de plusieurs médicaments : <ul style="list-style-type: none"> • Sélectionner les médicaments à prélever dans le profil de l'usager et ce, en mode hors profil ou en mode dérogação. • Les tiroirs s'ouvriront les uns après les autres. 	
Obtenir un médicament qui n'est pas dans la liste de l'usager : <ul style="list-style-type: none"> • Sélectionnez l'usager • Sélectionnez hors profil • Sélectionnez le médicament désiré 	Obtenir un médicament qui n'est pas dans la liste de l'usager : <ul style="list-style-type: none"> • Sélectionnez retirer • Sélectionnez l'usager • Sélectionnez déroger les MED • Sélectionnez le médicament désiré
Faire un rebut ou élimination d'un médicament contaminé ou portion non utilisée : <ul style="list-style-type: none"> • Au moment du retrait d'un médicament appuyer sur jeter maintenant • Témoin (si narcotique) • Appuyer sur la raison du rebut • Puis appuyer sur jeter dans le contenant pour objets coupants • Puis finalement indiquer combien de mg vous jetez 	Faire un rebut ou élimination d'un médicament contaminé ou portion non utilisée : <ul style="list-style-type: none"> • Dans le menu principal • Appuyer sur ELIMINATION • Appuyer sur le nom de l'usager • Appuyer sur le médicament à ÉLIMINER • Indiquer la quantité qui a été administrée en mg
Retourner un médicament intact non utilisé : <ul style="list-style-type: none"> • Sélectionner l'usager • Appuyer sur Retour • Sélectionner le médicament à retourner • Inscrire la quantité • Le tiroir du bas s'ouvre • Déposez le médicament dans le boîtier de retour • Appuyez sur OK 	Retourner un médicament intact non utilisé : <ul style="list-style-type: none"> • Sélectionner l'usager • Sélectionner le médicament à retourner • Inscrire la quantité • Appuyer sur retourner maintenant • Si le médicament est un médicament contrôlé, un témoin doit confirmer le retour (mettre le médicament dans la boîte de retour externe prévue à cet effet) • Appuyer sur accepter

Mise en garde

Le prélèvement d'un médicament dans un cabinet à médicament doit respecter les principes suivants :

- La personne qui retire le médicament est la personne qui administre le médicament ;
- L'usager sélectionné dans le cabinet doit être l'usager à qui est dédié le médicament ;
- Retirer seulement la quantité de médicament nécessaire.

Divergence ou écart

Si le nombre inscrit au décompte initial est inexact, une divergence ou un écart sera créé.

À quel moment l'écart doit-il être résolu?

Réponse:

- **Immédiatement ou avant la fin du quart de travail.**
- **La personne qui a créé ou qui a découvert une divergence, doit aviser l'assistante immédiatement.**

Rebut ou élimination

- Lorsqu'un usager nécessite un médicament contrôlé à une dose inférieure de la présentation disponible, il est interdit de conserver la portion inutilisée pour un usage ultérieur (peu importe la voie d'administration)

1 ampoule = 1 dose

1 comprimé = 1 dose

Contenu des cabinets

- La pharmacie doit valider les prescriptions afin de **«déverrouiller»** l'accès aux médicaments.
 - En dehors des heures d'ouverture, tous les médicaments sont disponibles.

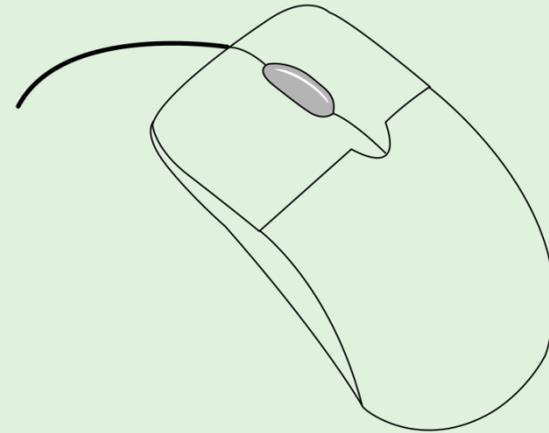


Outils de référence

Des cartables sont disponibles près des cabinets pour vous aider à utiliser les appareils.

Démonstration – Outils de référence

eCPS et King Guide



Rebut ou élimination de médicaments

- La destruction s'effectue en jetant la partie inutilisée dans le bac blanc contenant aussi des objets souillés et tranchants ayant été en contact avec des médicaments, peu importe la voie d'administration (i.e. formes orales, formes injectables, etc.)

